



# Centre Nautique de Bourgogne

**Agrément ministériel n° 18 241**  
Affilié à la F.F.Voile.

**Siège social : Maison du club**  
LAC DU BOURDON  
89170 SAINT-FARGEAU

**CNB**  
3419 Rte du Bourdon

**Mail [presidente@voile-cnb89.org](mailto:presidente@voile-cnb89.org)**

## ADHESION - INSTRUCTIONS

### **Droit d'entrée :**

Lors de la première adhésion au club, un droit d'entrée symbolique de **1€** est demandé.

### **Cotisation générale :**

Elle concerne l'adhérent, son conjoint et ses enfants fiscalement à charge.

Toute personne désirant naviguer au Club doit être en possession d'une licence ou d'un passeport

### **2 Formules :**

Formule « générale famille »

Formule « jeunes » : découverte de la voile et éventuellement régates

### **Adhérent sans bateau :**

La cotisation permet à l'adhérent sans bateau, à son conjoint et à ses enfants à charge d'utiliser les embarcations du CNB et de participer aux régates.

Le CNB met **gratuitement à disposition des adhérents** sans bateau 1 mini croiseur « Eclair 19 »

### **Licence :**

Elle est obligatoire pour participer à une régata, (barreur & équipier)

Licence adulte : adhérent(e) + de 18 ans au 1er Janvier.

Licence jeune : adhérent(e) - de 18 ans au 1er Janvier

L'utilisation d'une embarcation du CNB implique obligatoirement la possession d'une licence ou d'un passeport

### **Participation aux frais d'entretien :**

Chaque adhérent du CNB est redevable de « 2 journées de travaux », consacrées à l'entretien et aux aménagements du club, généralement en Février avant la 1ère régata. A défaut de participation, il peut être demandé une participation financière de 50€ ou une équivalence en temps donné au club.

### **Droit de stationnement aux pontons :**

Il concerne les habitables ou toutes embarcations amarrées aux pontons.

### **Cotisation stationnement caravanes ou camping-car :**

Le club possède un terrain qui permet moyennant cotisation annuelle d'accueillir quelques caravanes

Chaque famille passant une nuit au club, est en outre redevable d'une participation « nuitée » de 3,00€

### **Certificat médical :**

Nous vous rappelons qu'un certificat médical est obligatoire valable 3 ans pour la pratique de la voile en régata.

### **Autorisation parental**

Obligatoire à l'inscription des – de 18 ans et pour toute participation à une régata.

### **Droit à l'image à signer à l'inscription**



# Centre Nautique Bourgogne

Agrément ministériel n° 18 241  
Affilié à la F.F.Voile.  
CNB  
3419 Rte de Bourdon  
89170 ST FARGEAU

Siège social : Maison du club  
Lac du Bourdon  
89170 St Fargeau

Mail : [presidente@voile-cnb89.org](mailto:presidente@voile-cnb89.org)

## BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT DE COTISATION POUR LA SAISON 2025

Nom.....Prénom .....Née(e) le ..... N°licence :.....  
Nom.(conjoint).....Prénom .....Née(e) le ..... N° licence :.....  
Nom.(enfant) .....Prénom .....Née(e) le ..... N° licence :.....  
Nom.(enfant) ..... Prénom .....Née(e) le ..... N° licence :.....  
Adresse:..... Ville: .....CP:.....  
Courriel:.....Tel 1:.....Tel 2:.....  
Type de bateau .....N° voile :.....Nom du bateau :.....Classe :.....

## DECOMPTE DE LA COTISATION 2025

Droit d'entrée	1,00 € .....
<b>Cotisation générale «Famille »</b>	<b>130,00 €.....+ licence obligatoire</b>
Licence adulte annuelle	70.00€ .....
Licence jeune annuelle	32.00€ .....
Passeport voile annuelle	14,00 € .....
Cotisation générale « jeunes -18 ans »	50,00€..... + licence obligatoire
Droit de stationnement aux pontons	90,00 € .....
Cotisation stationnement caravane	90,00 € .....
Droit de stationnement bateaux hiver	30.00 € .....
	Total ..... €

Règlement : Chèque : N°.....Banque : ..... à : **Centre Nautique de Bourgogne**

Date.....

SIGNATURE